

Formules NON responsables et solidaires

Lisibilité des contrats d'assurance complémentaire santé

				PRIMORDIALE 1 PRIMORDIALE 2				DDIMODDIALE O		
				PRIMURU	IALE I	PRIMORDIALE 2		PRIMORDIALE 3		
Contrat d'assurance santé NON responsable ²	Tarif le plus souvent facturé, ou tarif réglementé	Base de remboursement de la sécurité sociale (BR) ³	Remboursement assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	
HOSPITALISATION										
Forfait journalier hospitalier (hébergement)	20,00 € (15,00€ en service psychiatrique)	0,00 €	0,00 €	20,00 € (15,00 €)	0,00 €	20,00 € (15,00 €)	0,00 €	20,00 € (15,00 €)	0,00 €	
Chambre particulière (sur demande du patient)	Non connu (NC)	Non remboursé	Non remboursé	Non remboursé	Selon les frais engagés	Non remboursé	Selon les frais engagés	Dans la limite de 20,00 €/jour	Selon les frais engagés	
Séjours avec actes lourds L'hôpital public inclut la rémunération des praticiens dans les frais de séjour, alors que leurs honoraires sont facturés séparément dans le secteur privé										
	·	aticiens dans les tra	als de sejour, alors	que leurs nonoraire	s sont factures :	separement dans le	secteur prive			
Exemple d'une opération chirurgicale de la cataracte, en s	ecteur privé									
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	BR – 24,00 €	24,00 €	0,00 €	24,00 €	0,00 €	24,00 €	0,00 €	
Frais de séjour en secteur privé	Tarif moyen de 794,12 €	794,12 €	770,12€	24,00 €	0,00 €	24,00 €	0,00 €	24,00 €	0,00 €	
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maitrisés	BR	100% BR	Dépassements si prévu au contrat	Selon contrat	Dépassements si prévu au contrat	Selon contrat	Dépassements si prévu au contrat	Selon contrat	
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	Tarif moyen de 422,00 €	271,70 €	271,70€	0,00 €	150,30 €	0,00€	150,30 €	54,34 €	95,96 €	
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	100% BR	Dépassements si prévu au contrat	Selon contrat	Dépassements si prévu au contrat	Selon contrat	Dépassements si prévu au contrat	Selon contrat	
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	Tarif moyen de 463,00 €	271,70€	271,70€	0,00 €	191,30 €	0,00€	191,30 €	0,00 €	191,30 €	
L'hôpital public inc	lut la rémunération des pra		éjours sans actes lo ais de séjour, alors		s sont facturés	séparément dans le	secteur privé			
Exemple d'un suivi d'une pneumonie ou pleurésie pour un	patient de plus de 17 ans, e	n hôpital public	•				·			
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BR	80% BR	20% BR	0,00 €	20% BR	0,00 €	20% BR	0,00 €	
Frais de séjour en secteur public	Tarif moyen de 3344,37 €	3 344,37 €	2 675,50 €	668,87 €	0,00 €	668,87 €	0,00 €	668,87 €	0,00 €	



Formules NON responsables et solidaires

Lisibilité des contrats d'assurance complémentaire santé

				PRIMORDIALE 1		PRIMORDIALE 2		PRIMORDIALE 3	
Contrat d'assurance santé NON responsable ²	Tarif le plus souvent facturé, ou tarif réglementé	Base de remboursement de la sécurité sociale (BR) ³	Remboursement assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge
SOINS COURANTS									
Honoraires médecins secteur 1 (généralistes ou spécialistes)	Tarif de convention	BR	70% BR – 1 € ⁴	30% BR	1 € de participation forfaitaire⁴	30% BR	1 € de participation forfaitaire⁴	30% BR	1 € de participation forfaitaire⁴
Ex : consultation médecin traitant généraliste pour un patient de plus de 18 ans	26,50 €	26,50 €	17,55 €	7,95 €	1,00 €	7,95 €	1,00 €	7,95 €	1,00 €
Ex : consultation pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans	33,50 €	33,50 €	23,45 €	10,05 €	0,00 €	10,05 €	0,00 €	10,05 €	0,00 €
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, obstétrique, ophtalmologie, dermatologie, etc)	31,50 €	31,50 €	21,05€	9,45 €	1,00 €	9,45 €	1,00 €	9,45 €	1,00 €
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maitrisés	BR	70% BR – 1 € ⁴	30% BR + dépassement si prévu au contrat	1 € de participation forfaitaire ⁴ + dépassement selon contrat	30% BR + dépassement si prévu au contrat	1 € de participation forfaitaire ⁴ + dépassement selon contrat	30% BR + dépassement si prévu au contrat	1 € de participation forfaitaire ⁴ + dépassement selon contrat
Ex : consultation pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans	49,00 €	33,50 €	23,45 €	10,05 €	0,00 €	10,05 €	0,00 €	10,05 €	0,00 €
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, obstétrique, ophtalmologie, dermatologie, etc)	52,00 €	31,50 €	21,05€	9,45 €	21,50 €	9,45 €	21,50 €	9,45 €	21,50 €
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BR	70% BR – 1€⁴	30% BR + dépassement si prévu au contrat	1 € de participation forfaitaire ⁴ + dépassement selon contrat	30% BR + dépassement si prévu au contrat	1 € de participation forfaitaire ⁴ + dépassement selon contrat	30% BR + dépassement si prévu au contrat	1 € de participation forfaitaire ⁴ + dépassement selon contrat
Ex : consultation pédiatre pour enfant de 2 à 16 ans	64,00 €	23,00 €	16,10€	6,90 €	41,00 €	6,90 €	41,00 €	6,90 €	41,00 €
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, obstétrique, ophtalmologie, dermatologie, etc)	65,00 €	23,00 €	15,10€	6,90 €	43,00 €	6,90 €	43,00 €	6,90 €	43,00 €
Matériel médical	Tarif moyen facturé	BR	60% BR	40% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat	40% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat	40% BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : achat d'une paire de béquilles	25,99 €	24,40 €	14,64 €	9,76 €	1,59 €	9,76 €	1,59 €	9,76 €	1,59 €



Formules NON responsables et solidaires

Lisibilité des contrats d'assurance complémentaire santé

				PRIMORD	IALE 1	PRIMORDIALE 2		PRIMORDIALE 3	
Contrat d'assurance santé NON responsable ²	Tarif le plus souvent facturé, ou tarif réglementé	Base de remboursement de la sécurité sociale (BR) ³	Remboursement assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge
DENTAIRE									
Soins et prothèses 100% santé	Honoraires de facturation (HLF)	BR	60%* BR	Selon contrat	Selon contrat	Selon contrat	Selon contrat	Selon contrat	Selon contrat
Ex : pose d'une couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires	500,00 €	120,00 €	72,00 €	0,00 €	428,00 €	0,00 €	428,00 €	0,00 €	428,00 €
Soins (hors 100% santé)	Tarif de convention	BR	60%* BR	40%* BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat	40%* BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat	40%* BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : détartrage	43,38 €	43,38 €	26,03 €	17,35 €	0,00 €	17,35 €	0,00 €	17,35 €	0,00 €
Prothèses (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60%* BR	Selon contrat	Selon contrat	40%* BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat	40%* BR + dépassement si prévu au contrat	Selon contrat
Ex : couronne céramo-métallique sur molaires	554,00 €	120,00 €	72,00 €	0,00 €	482,00 €	48 ,00€	434,00 €	78,00 €	404,00 €
Orthodontie (moins de 16 ans)	Prix moyen national	BR	100% BR	Selon contrat	Selon contrat	Selon contrat	Selon contrat	Selon contrat	Selon contrat
Ex : traitement par semestre (6 max)	698,00 €	193,50 €	193,50 €	0,00 €	504,50 €	0,00 €	504,50 €	100,00 €	404,50 €
OPTIQUE									
Équipement 100% santé	Prix limite de vente (PLV)	BR	60% BR	Selon contrat	Selon contrat	Selon contrat	Selon contrat	Selon contrat	Selon contrat
Ex : verres simples et monture	42,50 € (par verre) + 30,00 € (monture)	12,75 € par verre + 9,00 €	7,65 € par verre + 5,40 €	0,00 €	94,30 €	0,00 €	94,30 €	0,00 €	94,30 €
Ex : verres progressifs + monture	90,00 € (par verre) + 30,00 € (monture)	27,00 € par verre + 9,00 €	16,20 € par verre + 5,40 €	0,00 €	172,20 €	0,00 €	172,20 €	0,00 €	172,20 €



Formules NON responsables et solidaires

Lisibilité des contrats d'assurance complémentaire santé

				PRIMORD	PRIMORDIALE 1 PRIMORDIALE 2		PRIMORDIALE 3		
Contrat d'assurance santé NON responsable ²	Tarif le plus souvent facturé, ou tarif réglementé	Base de remboursement de la sécurité sociale (BR) ³	Remboursement assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)	Reste à charge
Équipement (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60% BR	Selon contrat	Selon contrat	40% BR	Selon contrat	40% BR	Selon contrat
Ex : verres simples et monture	107,00 € (par verre) + 142,00 € (monture)	0,05 € par verre + 0,05 €	0,03 € par verre + 0,03 €	0,00 €	355,91 €	0,06 € ⁵	355,85 €	100,00 € ⁵	255,91 €
Ex : verres progressifs + monture	239,00 € (par verre) + 142,00 € (monture)	0,05 € par verre + 0,05 €	0,03 € par verre + 0,03 €	0,00 €	619,91 €	0,06 € 5	619,85 €	100,00 € ⁵	519,91 €
Lentilles	Prix moyen national	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat
Forfait annuel	NC	Non remboursé (dans le cas général)	Non remboursé (dans le cas général)	0,00 €	Selon contrat	0,00 €	Selon contrat	100,00 €	Selon contrat
Chirurgie réfractive	Prix moyen national	Non remboursé	Non remboursé	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat	Prise en charge si prévu au contrat	Selon contrat	Non remboursé	Selon contrat
Ex : opération corrective de la myopie	NC	Non remboursé	Non remboursé	0,00 €	Selon contrat	0,00 €	Selon contrat	100,00 €	Selon contrat
AIDES AUDITIVES									
Équipement 100% santé	Prix limite de vente (PLV)	BR	60% BR	Selon contrat	Selon contrat	Selon contrat	Selon contrat	Selon contrat	Selon contrat
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	950,00 €	400,00 €	240,00 €	0,00 €	710,00 €	0,00 €	710,00 €	0,00 €	710,00 €
Équipement (hors 100% santé)	Prix moyen national	BR	60% BR	Selon contrat	Selon contrat	40% BR	Selon contrat	40% BR	Selon contrat
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	1 565,00 €	400,00 €	240,00 €	0,00 €	1 325,00 €	160,00 €	1 165,00 €	160,00 €	1 165,00 €

- respectant le parcours de soins coordonnés.
- 2 : Les contrats sont dits « NON responsables » quand ils ne respectent pas des obligations fixées par la les actes, produits de santé, dispositifs médicaux, le complément étant apporté par l'assurance maladie complémentaire. règlementation, notamment des minimums et maximums de remboursement ainsi que des interdictions de : 4 : Pas de participation forfaitaire de 1€ pour les moins de 18 ans. prise en charge. Pour aller plus loin, consulter le Glossaire de l'assurance complémentaire santé.
- 1: Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et 3: La BR est un tarif de « référence » fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical. L'assurance maladie obligatoire ne rembourse dans la plupart des cas qu'un % de la BR, à un taux différent selon

 - **5** : Pour un équipement complet (verres + monture).
 - * : Sous réserve de la publication du nouveau taux au Journal officiel.

Ce document présente des exemples de remboursements en euros par l'assurance maladie et par votre contrat complémentaire santé, parmi les cas les plus fréquents et selon le niveau de couverture choisi. Ils ne correspondent pas forcément à vos besoins ou à votre situation mais, ils vous permettent de comprendre, choisir ou comparer les tableaux de garantie. Ils ne peuvent se substituer aux documents contractuels qui seuls engagent l'organisme de complémentaire santé, Ils ont été construits sur la base des données communiquées par l'assurance maladie obligatoire et en s'appuyant sur le Glossaire de l'assurance complémentaire santé édicté par l'UNOCAM (https://unocam.fr/ressources/documents-a-telecharger/).

